

# Arrêté fédéral concernant des projets de construction urgents des Ecoles polytechniques fédérales et de leurs établissements annexes

du 26 septembre 1985

---

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,*  
vu l'article 27 de la constitution;  
vu le message du Conseil fédéral du 17 décembre 1984<sup>1)</sup>,  
*arrête:*

## Article premier

<sup>1</sup> Les projets de construction et les demandes de crédit proposés dans le message du 17 décembre 1984 sont approuvés.

<sup>2</sup> Les crédits d'ouvrage suivants sont accordés pour un montant total de 28 268 000 francs, à savoir:

- a. 18 110 000 francs pour les projets de construction selon la liste des ouvrages figurant à l'appendice 1;
- b. 10 158 000 francs pour les crédits additionnels selon la liste des ouvrages figurant à l'appendice 2;

## Art. 2

<sup>1</sup> Le Conseil fédéral est autorisé à procéder à des transferts de peu d'importance entre les divers crédits d'ouvrages, dans les limites de l'ensemble du crédit prévu à l'article 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> alinéa, lettre a.

<sup>2</sup> Les crédits de paiement annuels seront inscrits au budget.

## Art. 3

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 6 juin 1985

Le président: Koller  
Le secrétaire: Zwicker

Conseil des Etats, 26 septembre 1985

Le président: Kündig  
La secrétaire: Huber

<sup>1)</sup> FF 1985 I 745

**Liste des ouvrages projetés****EPF de Zurich**

Francs

11	Agrandissement de l'installation de pompes à chaleur de la centrale de chauffage à distance à l'EPFZ-Centre-ville, 2 <sup>e</sup> étape .....	7 100 000
----	---	-----------

**Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR), Würenlingen**

21	Bâtiment de stockage intermédiaire pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs .....	7 950 000
----	---	-----------

**Institut fédéral de recherches forestières (IFRF), Birmensdorf**

3	Surélévation du bâtiment de laboratoire .....	3 060 000
---	---	-----------

<b>Total des nouveaux crédits d'ouvrage .....</b>		<b>18 110 000</b>
---	--	-------------------

### Liste des ouvrages faisant l'objet de demandes de crédits additionnels

<b>EPF de Zurich</b>		Francs
11	Agrandissement de l'installation de pompes à chaleur de la centrale de chauffage à distance à l'EPFZ-Centre-ville, 1 <sup>re</sup> étape .....	1 210 000
12	Transformation et nouvel équipement des bâtiments des sciences agronomiques et forestières .....	6 238 000
<b>Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR), Würenlingen</b>		
22	Transformation et extension des bâtiments Diorit pour la production d'isotopes et surélévation du laboratoire chaud (Hotlabor) .....	<u>2 710 000</u>
<b>Total des crédits additionnels .....</b>		<b>10 158 000</b>

## **Arrêté fédéral concernant des projets de construction urgents des Ecoles polytechniques fédérales et de leurs établissements annexes du 26 septembre 1985**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1985
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.10.1985
Date	
Data	
Seite	1377-1379
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 525

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.